



Joël Godin
Député de Portneuf–Jacques-Cartier

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

**Joël Godin député de Portneuf–Jacques-Cartier invite le gouvernement
Trudeau à poser le premier geste concret afin de soutenir les régions**

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 7 septembre 2016 – Joël Godin, député de Portneuf–Jacques-Cartier et porte-parole de Développement économique Canada pour les régions du Québec, accueille avec beaucoup d’enthousiasme le projet de zone franche sur lequel travaille Québec International.

« Les zones franches sont aujourd’hui une réalité grâce au travail des Conservateurs. Le Canada est une nation commerçante et les Libéraux devraient envisager sérieusement cette application pour encourager la création d’emploi et la croissance économique dans les régions du Québec », a souligné le député de Portneuf–Jacques-Cartier.

L’accréditation offerte par le gouvernement fédéral permet aux compagnies de profiter de plusieurs avantages fiscaux, notamment un allègement de taxes; le concept de zone franche est un atout très important pour le développement économique de notre région. Dans une ère où la compétitivité est agressive et où il est important de se démarquer, cet allègement peut faire une différence notable.

« Il est impératif que la Capitale-Nationale qui inclut la circonscription de Portneuf–Jacques-Cartier soit accréditée “ Zone Franche ”. Le gouvernement actuel doit permettre à nos entreprises de pouvoir accéder à ces avantages fiscaux et voilà l’occasion pour le gouvernement de Justin Trudeau de poser le premier geste concret afin de faire un réel développement économique de nos régions », a conclu M. Joël Godin.

-30-

Pour obtenir plus d’information : Sylvie Asselin
Directrice du bureau de circonscription
Tél. : 418 870-1571
Courriel : joel.godin.c1@parl.gc.ca